



PÔLE ANIMATION EDUCATION  
Administration  
CULTURE  
Musées - Patrimoine

## DECISION DU MAIRE

### Tarifs 2023/2024 - Service Musées-patrimoine

#### Compétence n° : 2

#### Le Maire de la Ville de Vannes,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 8 juin 2020, prise conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2022 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2023 relative aux tarifs des services publics communaux,

### DECIDE

De fixer les tarifs 2023/2024 du service musées-patrimoine, valable toute l'année, selon le barème suivant :

#### 1-TARIFS DES ENTRÉES AUX MUSÉES : LA COHUE, MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET CHÂTEAU GAILLARD, MUSÉE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

	Montant
<b>• Accès couplé aux musées de La Cohue et de Château Gaillard</b>	
Plein tarif	7€
Tarif réduit	5€
Tarif groupe, sans guide-conférencier ( + de 10 personnes)	5€
<b>• Accès à un seul musée, La Cohue ou Château Gaillard</b>	
Plein tarif	5€
Tarif réduit	3€
Tarif groupe, sans guide-conférencier (+ de 10 personnes)	3€
Droits d'entrée à Château Gaillard du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mai : en pratique ce musée est fermé hors saison estivale. En cas d'ouverture exceptionnelle pour les groupes, sur réservation et demande externe : application du tarif couplé La Cohue/Château Gaillard permettant la visite des deux musées.	7€
<b>• Pass'Musée (pour les plus de 26 ans) – valable un an</b>	
Carte d'abonnement donnant accès libre aux musées et à une offre dédiée aux abonnés (visites guidées spécifiques, vernissages, conférences, newsletters...). Une entrée gratuite à offrir dès la réception du programme des expositions, conférences et rendez-vous des musées).	14€

**N.B. : Fermeture pour travaux de Château Gaillard 2022-2025**

**PASSAGE CENTRAL DE LA COHUE :**

- Accès libre sauf ateliers adultes/enfants et animations enfants

**ACCÈS AUX MUSÉES À TARIF RÉDUIT :**

- Ticket « visite guidée de la ville » (Service patrimoine)
- Enseignants
- Demandeurs d'emploi (sur présentation de l'attestation mensuelle Assedic)
- Personnes handicapées
- Abonnés aux transports Kicéo, détenteurs de la carte Elite (convention de partenariat sur Communication des événements) – Hors saison estivale.

**ACCÈS AUX MUSÉES À TITRE GRATUIT : (hors visites commentées, ateliers, conférences et rencontres) :**

- Jusqu'à 26 ans, gratuité pour tous
- Le dimanche, au Musée de La Cohue, du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril
- Carte bibliothèque-médiathèque de Vannes, en cours de validité
- Inscription aux ateliers artistiques municipaux d'arts-plastiques de Trussac et Ménimur (durant l'année scolaire uniquement et sur présentation de la carte mentionnant l'atelier)
- Personnes éligibles aux tarifs G et H des quotients familiaux en vigueur (sur présentation de l'attestation du CCAS justifiant le quotient familial)
- Titulaires des cartes professionnelles de journalistes, carte ICOM, de conservateurs ou de guide-conférenciers
- Opérations exceptionnelles nationales : Nuit des Musées, Journées Européennes du Patrimoine
- Uniquement pour le Musée d'histoire et d'archéologie : Journées Européennes du Patrimoine
- Membres de l'association Bretagne-Musées
- Artistes adhérents à La maison des artistes (sur présentation de justificatif)
- Les membres de l'association des Amis de l'Art Contemporain du Musée de Vannes, Hop Art et de la Société Polymathique du Morbihan

Lors des périodes de montage ou démontage d'expositions et autres travaux importants, le tarif réduit ou la gratuité seront appliqués en fonction des expositions restant accessible au public.

CITY PASS : partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Tourisme, pour l'accès aux musées et aux visites du Patrimoine, aux porteurs de la carte délivrée par l'Office du Tourisme, en cours de validité, Pass 72 h, 48 h, 24h. Reversement mensuel de l'Office du Tourisme à la Ville de Vannes, à hauteur de 50% du tarif d'entrée ou de visite.

PASS CULTURE : accès aux musées et offres dédiées, visites du Patrimoine selon le dispositif ministériel mis en place pour les jeunes, l'année de leurs 18 ans.

**2-TARIFS – COMPTOIR DE VENTE ET PRESTATIONS DIVERSES DES MUSÉES**

Ces tarifs sont fixés par Décision du Maire en fonction du prix de revient.

**3-TARIFS DES ACTIVITÉS DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES**

	Montant
<b>• Visites guidées (1h30) / Individuels (sauf aux musées / comprises dans le prix d'entrée)</b>	
Adultes plein tarif	6€
Adultes tarif réduit * et groupes à partir de 10 personnes	3,60€
Jeunes moins de 18 ans	Gratuit
<b>• Visites animées (prestation artistique) / Individuels</b>	
Adultes plein tarif	8,10€
Adultes tarif réduit *	5,30€
Jeunes moins de 18 ans	gratuit
<b>• Groupes jusqu'à 30 personnes maximum (forfait) sur réservation</b>	
Visite guidée 1h30	90€
Visite guidée dimanche, jours fériés, nocturnes, langues étrangères	120€
<b>• Conférence (forfait) / organisée sur demande externe</b>	91€

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

5€

ID : 056-215602608-20230628-230628H15901H1-AR

<b>• Conférence Musées/Patrimoine se déroulant aux Musées</b>	
Plein tarif	
Tarif réduit	
Gratuit pour les moins de 18 ans	
Gratuit pour les associations AACMV et SPM	
Tarif réduit pour les bénéficiaires de gratuité sur les entrées simples au Musées	
<b>• Animation enfant / Individuel (gratuité pour le parent accompagnateur d'un enfant de moins de 3 ans)</b>	4€
<b>• Anniversaire (forfait) – Groupe d'enfants de 7 à 12 ans – nombre : 15 max</b>	70€
<b>• Visites courtes (30 à 45 minutes)</b>	2€
<b>• Animations pour enfants et adultes</b>	
Tarif adulte	6€
Tarif enfant ( de 4 à 18 ans)	4€
<b>• Atelier adulte (tarif variable selon le matériel fourni : précisions sur le programme)</b>	
Tarif plein	8 à 10€
Tarif réduit * (s'applique aux bénéficiaires de réduction sur les entrées des Musées de Vannes)	5 à 7€
<b>• Visite participative de quartier (organisée 4 fois par an )</b>	Gratuit
<b>• Carte de fidélité (valable 2 ans)</b>	
Carte de 10 visites Patrimoine	45€

	Vannes & GMVa	Extérieur
<b>• Visites scolaires et centres de loisirs</b>		
Activités pédagogiques Musées et Patrimoine	3€	4€
Visite générale ou découverte – <b>tous niveaux scolaires</b>		
Parcours pédagogique – tarif par classe et par séance	35€	55€
Visites guidées sur réservations, Maison de quartier, centres socioculturels, établissements spécialisés pour les adultes handicapés (type IME), les maisons de retraite et EHPAD	3€	4€

\* Les tarifs sont applicables pour les visites du programme annuel, aux 18 - 26 ans, aux groupes de plus de 10 personnes, aux demandeurs d'emploi, Morbihan Résa et adultes accompagnateurs d'enfants détenteurs de la carte « Petit Léonard » et aux personnes handicapées.

Gratuité / activité du Patrimoine :

- aux titulaires des cartes professionnelles de journalistes, carte ICOM, de conservateurs ou de guides conférenciers,
- pour les enfants dont les parents suivent la visite guidée de la ville et détenteurs de la carte « Petit Léonard »,
- dans le cadre de l'accueil protocolaire des nouveaux vannetais,
- par dérogation, dans le cadre des activités d'insertion sociale de l'AMISEP,
- pour les activités inscrites dans l'offre EAC et le dispositif « La classe, l'œuvre ».

\* LES BILLETS DE RÉSERVATION DE VISITE NE SONT PAS REMBOURSABLES.

\* POUR LES GROUPES, TOUTE RÉSERVATION NON ANNULÉE 48H AVANT L'ACTIVITÉ RESTE DUE.

Fait à Vannes, le 28 JUIN 2023

Pour le Maire et par délégation,  
Le Maire-Adjoint,

Fabien LE GUERNEVE